

15 déc 2023 -18:35

Appartient à Conseil des ministres du 15 décembre 2023

Accord de coopération en matière de traitement des données via CoBRHA+ - Deuxième lecture

Sur proposition du ministre de la Santé publique Frank Vandenbroucke, le Conseil des ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'accord de coopération et un avant-projet de loi concernant le traitement des données des acteurs du secteur de la santé via la base de données CoBRHA+.

CoBRHA+ (*Common Base Register For Healthcare Actor*) est une source commune authentique du gouvernement fédéral et des entités fédérées contenant des données à caractère professionnel sur les professionnels de soins de santé, et d'aide et de soins, et les organisations du secteur de la santé et des soins. La publication dans CoBRHA+ est uniquement possible pour les sources authentiques qui sont des partenaires de la plateforme eHealth.

Le projet d'accord de coopération vise à créer un cadre juridique supplémentaire pour CoBRHA+ et prévoit principalement un certain nombre de dispositions concernant l'hébergement et la gestion de la base de données, les finalités du traitement, les catégories de données à caractère professionnel, la période de conservation et les responsables du traitement.

Par l'avant-projet de loi, l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française, la Communauté germanophone, la Commission communautaire commune, la Région wallonne et la Commission communautaire française consentent à l'accord de coopération concernant le traitement des données relatives à CoBRHA+.

L'avant-projet, qui a été adapté aux avis de l'Autorité de protection des données et du Conseil d'État, est soumis à la signature du Roi en vue de de son dépôt à la Chambre des représentants.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Frank Vandebroucke, Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires sociales et de la Santé publique
Rue de la Loi, 23
1040 Bruxelles
Belgique
<https://vandenbroucke.belgium.be>
info@vandenbroucke.fed.be

Sandrine Daoud
Porte-parole (FR)
+32 472 02 84 14
sandrine.daoud@vandenbroucke.fed.be

Arne Brinckman
Porte-parole (NL)
+32 476 28 83 13
arne.brinckman@vandenbroucke.fed.be